

Execrable Human Traffick, de George Morland (1788)
Éléments de réponse

I- Le cadre spatio-temporel du tableau

1. Où cette scène peut-elle avoir lieu ? Quels détails peuvent vous permettre de le comprendre ?

La scène peut avoir lieu dans un pays chaud, un autre continent, la couleur de peau de certains personnages l'indique, ainsi que la présence du palmier à droite.

2. À quel moment de la journée cette scène peut-elle avoir lieu ? Quels éléments du tableau vous l'indiquent ?

La lumière rosée du tableau indique que la scène pourrait se dérouler au lever ou à la tombée du jour.

3. Deux groupes de personnages s'opposent. Explique de quelle manière en faisant des remarques sur leurs vêtements et leurs attitudes.

Un groupe de personnages à la peau blanche, vêtus de costumes et de chapeaux, à l'attitude menaçante ou passive, s'oppose aux personnages dénudés, à la peau noire, qui sont apeurés.

II- Décrire le tableau

Rédigez une description **simple et structurée** du tableau de George Morland, en vous servant des **connecteurs spatiaux** indiqués et de **synonymes du verbe voir**.

- Au premier plan sur la gauche je **remarque** un enfant et un chien.

- Au premier plan sur la droite j'**observe** une barque et deux personnages à l'intérieur.

- Sur la ligne du second plan j'**aperçois** deux groupes, le premier groupe est composé de deux hommes en entourant un troisième qu'ils frappent. Le deuxième groupe représente un homme qui sépare une mère et son enfant.

- Sur la ligne de l'arrière-plan je **distingue** de gauche à droite, un navire, une barque, des hommes qui semblent fuir, des montagnes.

III- Analyser le tableau

1. Quels personnages sont les oppresseurs? Qui représentent-ils historiquement ?

Les personnages qui agissent sont les personnages vêtus de costumes, avec des chapeaux et des armes. Ce sont les oppresseurs Européens qui forcent les Africains à les suivre.

2. Quels personnages sont les opprimés ? Qui représentent-ils historiquement ?

Les personnages qui subissent sont les personnages de couleur, dénudés, effrayés, ce sont les Africains, futurs captifs, victimes de la traite négrière, embarqués de force vers les colonies pour y travailler comme esclaves.

3. Pour chacun des groupes décrits au second-plan du tableau, proposez une caractérisation subjective des attitudes observées.

Le groupe des Européens est menaçant, inquiétant, cruel, insensible.

Le groupe des Africains est émouvant, effrayé, soumis.

4. À quoi servent les barques et le bateau au loin ?

Les barques servent à emmener de force les futurs esclaves dans le Négrier, qui les transportera vers les colonies.

IV- Les enjeux du tableau, les intentions du peintre

Le second plan

1. Dans ce tableau, quel groupe suscite le plus d'émotion ? Pourquoi selon vous ?

L'enfant et la mère attirent l'empathie, car on voit qu'ils sont forcés de se séparer, l'enfant s'agrippe à sa mère.

2. Quelle émotion éprouvez-vous lorsque vous regardez ce groupe ?

Ces deux personnages suscitent un sentiment de compassion.

3. Au contraire quel groupe suscite l'indignation ? Pourquoi ?

Les Européens provoquent au contraire l'indignation car ils n'ont aucune pitié et manifestent leur supériorité, notamment par leurs vêtements, leurs équipements, leurs armes et leur cruauté.

Le tableau

4. À votre avis, un tel tableau est-il simplement ornemental ou engagé ? Expliquez votre réponse, vous pouvez aussi vous servir du titre *Execrable Human traffick*.

Un tel tableau est engagé, il reflète les convictions du peintre pour les droits et l'égalité de tous, contre l'esclavage. De plus, le titre implique un jugement de valeur de la part de l'artiste puisque ce « trafic humain » est jugé exécrationnel.

V- Prolongement

- L'esclavage a été aboli en 1807 au Royaume-Uni, en 1848 en France.
- Toussaint Louverture (1743-1803), ancien esclave noir affranchi, chef de la Révolution Haïtienne. Son nom est associé à la lutte anticolonialiste, et à l'abolition de l'esclavage. Haïti sera la première colonie à être déclarée indépendante en 1804.
- Victor Schœlcher (1804-1893) homme politique français. Au cours d'un voyage à Cuba, il découvre les conditions de vie des esclaves dans les plantations, il se met à militer en faveur de l'abolition de l'esclavage. Il est l'initiateur du décret du 17 avril 1848 qui abolit définitivement l'esclavage en France et dans ses colonies.